

Ministère de la Transition écologique et solidaire
Agence française pour la biodiversité (AFB)

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Poste à pourvoir en CDD

Classification :	Catégorie A
Fonction :	Chargé de mission « Accompagnement de filières économiques » (h/f)
Affectation :	Direction Appui aux Politiques Publiques/Département des Stratégies Nationales, Européennes et internationales/Service « Programmes et partenariats nationaux »
Positionnement hiérarchique :	Sous la responsabilité du Chef du service « Partenariats et programmes nationaux »
Résidence administrative :	Vincennes (94)
Conditions d'emploi :	CDD de 4 à 5 mois ; à pourvoir à temps complet

Description de l'emploi

Contexte :

L'Agence française pour la biodiversité créée le 1^{er} janvier 2017 est un établissement public du Ministère de la Transition écologique et solidaire qui exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Issue du regroupement de l'Agence des aires marines protégées, de l'Atelier technique des espaces naturels, de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques et de Parcs nationaux de France, l'Agence française pour la biodiversité est composée de 1 200 agents répartis sur l'ensemble du territoire français en métropole et outre-mer.

Les nombreuses missions confiées à l'Agence s'articulent, au plus près des territoires, au sein de 4 directions métiers, d'une direction communication et d'un secrétariat général.

Le département des stratégies nationales, européennes et internationales contribue à créer les conditions d'une mise en œuvre ambitieuse et collective des stratégies et politiques nationales pour la préservation de la biodiversité. Le service « Programmes et partenariats nationaux » assure l'appui stratégique et financier aux acteurs socio-économiques (entreprises, associations, etc.) qui souhaitent contribuer à la préservation et à la restauration de la biodiversité. Il assure l'animation des secteurs pour que les acteurs s'engagent dans la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB), il accompagne les acteurs pour que leurs stratégies contribuent effectivement à la SNB et aux politiques de biodiversité, et il monte des partenariats stratégiques bilatéraux ou multilatéraux avec certains acteurs, sur les sujets prioritaires.

Ce service coordonne en particulier les partenariats avec les entreprises et leurs collectifs (syndicats, filières, associations...) afin de favoriser leur prise en compte de la biodiversité et de les accompagner dans ce sens. Le Plan Biodiversité du gouvernement, lancé le 4 juillet dernier, prévoit que 4 filières prioritaires (bâtiments et matériaux, agro-alimentaire, énergie, chimie) soient accompagnées d'ici à 2022 pour qu'elles réduisent significativement leur empreinte biodiversité. L'AFB participera activement à cet accompagnement, notamment dans le cadre de ses objectifs vis-à-vis des acteurs économiques ou de son rôle dans la mobilisation de la société en vue des échéances internationales sur la biodiversité en 2020.

Description du poste :

Mission :

Le chargé de mission « Accompagnement de filières économiques » mettra en œuvre, sous l'autorité du Chef de service « Programmes et Partenariats Nationaux » et en lien direct avec la Chargée de mission « Partenariats acteurs économiques », l'ensemble des actions nécessaires à l'accompagnement d'une des 4 filières prioritaires identifiées dans le Plan Biodiversité du gouvernement (bâtiments et matériaux, agro-alimentaire, énergie, chimie).

Le/ chargé de mission participera au choix de la filière parmi les 4 pressenties, notamment sur la base d'une analyse des enjeux et leviers disponibles pour chacune d'entre elle. Ensuite, il fournira l'ensemble des éléments utiles à l'élaboration du plan d'accompagnement. Enfin, il assurera la mise en œuvre des actions définies dans ce plan, en utilisant les outils et méthodologies les plus adaptés aux besoins (partenariats, conventions, mise en réseau...). Les résultats, la méthodologie employée et le retour d'expérience acquis dans le cadre de cette mission seront utiles pour l'accompagnement des 3 autres filières prioritaires.

Activités principales :

L'ensemble des activités du chargé de mission se fera en lien direct avec la chargée de mission « Partenariats Acteurs économiques ».

Ces activités peuvent être résumées ainsi :

Contribution à la définition du plan d'accompagnement :

- Analyse de l'existant au sein des 4 filières prioritaires quant à leur prise en compte de la biodiversité : initiatives existantes, acteurs et collectifs déjà mobilisés, obligations réglementaires et législatives, documents et outils disponibles... ;
- Participation au choix de la filière traitée en priorité parmi les 4 identifiées, sur la base de l'analyse ci-dessus et des compétences nécessaires à leur accompagnement ;
- Contribution à la définition des objectifs de l'accompagnement de la filière, dont les indicateurs permettant d'estimer leur atteinte ;
- Identification d'actions à mener et outils à mobiliser par l'ensemble des acteurs concernés (dont l'AFB) pour l'atteinte des objectifs ;
- Production des éléments nécessaires à l'association des partenaires à l'élaboration du plan d'accompagnement (ministères, acteurs des filières, etc.).

Mobilisation des acteurs :

- Identification des acteurs à mobiliser pour le plan d'accompagnement de la filière : acteurs directement concernés et/ou pouvant participer à l'accompagnement en prenant en charge certaines des actions définies ci-dessus ;
- Mise en place et suivi de partenariats stratégiques nécessaires à l'atteinte des objectifs du plan d'accompagnement.

Mise en œuvre du plan d'accompagnement :

- Concrétisation et suivi des actions du plan d'accompagnement qui reviennent spécifiquement à l'AFB ;
- Organisation interne à l'AFB pour la mise en œuvre de ce plan, avec l'ensemble des directions métiers ou entités territoriales concernées ;
- Lien avec les agents de l'AFB responsables de la mise en œuvre d'outils ou de programmes utiles au plan d'accompagnement (centres de ressources, programmes de financement, construction de guides ou d'outils, systèmes de données...).

Suivi et reporting :

- Production des données et rapports nécessaires au suivi de la mise en œuvre du plan ;
- Participation au reporting sur l'accompagnement auprès des ministères concernés, et plus particulièrement de la tutelle de l'AFB au sein du Ministère chargé de l'environnement.

Relations liées au poste

Relations internes :

- Chargée de mission « Partenariats avec les acteurs économiques » ;
- Chef-fe de projet « Mobilisation de la Société civile » ;
- Direction de la Recherche, de l'Expertise et du Développement des Compétences (notamment sur les centres de ressources) ;
- Mission Programmation et Performance de la Direction de l'Appui aux Politiques Publiques ;
- Secrétariat Général.

Relations externes :

- Entreprises des filières prioritaires, et plus particulièrement de la filière sélectionnée ;
- Associations et collectifs d'entreprises, chambres consulaires ou syndicats directement liés à la filière ;
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire (et en particulier la Direction de l'Eau et de la Biodiversité et le Commissariat Général au Développement Durable) ;
- Ministère de l'Economie et des Finances (et notamment des Comités stratégiques de filières).

Profil recherché

- Niveau bac + 5, en Gestion de l'environnement ou en intégration de l'environnement dans les entreprises et leurs stratégies (RSE).

Compétences et qualités requises**Connaissances :**

- Économie et gestion de l'environnement (Management de l'environnement, RSE, analyse de cycle de vie, chaînes de valeur) ;
- Enjeux de préservation de la biodiversité ;
- Stratégie des acteurs économiques et des entreprises en particulier ;
- Connaissance des entreprises, de leur contexte réglementaire et de leurs compétences et actions en matière de biodiversité ;
- Une connaissance d'une des filières prioritaires et de ses enjeux liés à la biodiversité serait un plus.

Savoir-faire opérationnel :

- Identifier des enjeux sur la base d'entretiens ou d'éléments documentaires ;
- Définir, mettre en œuvre et suivre un plan d'actions ;
- Animer des réunions, des groupes de travail, des réseaux ;
- Travailler en mode projet ;
- Développer et maintenir des relations professionnelles avec des acteurs diversifiés ;
- Communiquer à l'écrit et à l'oral de manière claire et percutante ;
- Proposer des solutions et préparer la décision ;
- Rédiger des comptes rendus, des synthèses, des analyses ;
- Maîtriser l'outil informatique.

Savoir-être professionnel :

- Capacité d'initiatives ;
- Organisé ;
- Sociable ;
- Dynamique ;
- Communiquant ;
- Créatif/innovant.

Déposer une candidature

Les personnes intéressées devront adresser leurs candidatures (CV détaillé et lettre de motivation) sous la référence **DSNEI/FILIERES/CDD** par courriel à recrutement@afbiodiversite.fr

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 23 décembre 2018